



# Infos migrations

Étude

Numéro 20 - février 2011

## La population étrangère en 2007

*Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la population étrangère vivant sur le territoire français est estimée à 3,6 millions d'individus. La proportion d'étrangers dans la population totale atteint ainsi 5,8%. Cette population est plus jeune que la population française et vit plus souvent en famille. La part de la population étrangère vivant en communauté est relativement importante (3,6 %) en comparaison de celle de la population française (2,3 %).*

### Une population en augmentation

La population étrangère résidant en France a beaucoup évolué au cours du 20<sup>e</sup> siècle, en fonction de la situation économique et politique du moment. Au fil des décennies s'est ainsi constituée une population étrangère très diverse dans sa composition et dans son ancienneté en France. Depuis 1999, la population étrangère a augmenté plus vite que l'ensemble de la population (+ 9,5 % contre + 5,7 %).

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la part des étrangers dans la population totale a connu une évolution contrastée : positive entre 1946 et 1975 (+ 2,2 % entre 1946 et 1975 passant de 4,4 % à 6,5 %), puis à partir de 1974, suite à la fermeture des frontières, elle s'est infléchie (- 0,98 % entre 1975 et 1999); la tendance s'est toutefois redressée depuis 1999, la part des étrangers s'élevant en 2007 à 5,8 % de la population totale. Parmi ces étrangers, on dénombre au 1<sup>er</sup> janvier 2007, 552 000 étrangers nés en France dont bon nombre deviendront Français par le droit du sol<sup>1</sup>.

Parmi les 3,6 millions d'étrangers vivant en France, on compte 1,2 million ressortissants d'un pays de l'Union Européenne à 25 et 1,5 million originaires d'un pays d'Afrique dont 1,1 million d'un pays du Maghreb.

Le pourcentage de ressortissants européens a peu évolué depuis 1999. Ils représentent 40,4% de la population résidente étrangère totale. On constate toutefois une nette diminution du nombre d'étrangers originaires d'Espagne, d'Italie ou du Portugal. En effet, les nombres d'Espagnols, d'Italiens et de Portugais ont respectivement diminué de 18,1 %, 12,9 % et 11,5 %. Par ailleurs, les étrangers originaires des autres pays de l'Union Européenne à 25 et des pays d'Europe non membres de l'UE à 25 sont de plus en plus nombreux : la population des étrangers originaires des autres pays de l'UE à 25 a augmenté de 47,9 % et celle des étrangers d'Europe non membre de l'UE de 44,5 %.

Entre 1999 et 2007, la part des ressortissants africains a légèrement diminué passant de 43,5 % à 41,8 %. Il apparaît que le nombre de ressortissants maghrébins a sensiblement diminué (1,13 million en 1999 contre 1,07 million en 2007) au profit des autres nationalités d'Afrique notamment de l'Afrique subsaharienne : le nombre d'étrangers originaires d'Afrique subsaharienne a ainsi augmenté de 64,5 % au cours de la période 1999-2007. Dans une moindre mesure, la population des étrangers d'Afrique hors Maghreb et hors Afrique subsaharienne est passée de 72 000 à 109 000 individus (+ 51,4 %) au cours de la même période.

#### L'auteur :

**Yannick  
Croguennec**

**Chargé d'études à  
la division  
« Enquêtes et  
Etudes  
statistiques »  
au DSED**

**Contact :  
yannick.croguennec@  
Immigration-  
integration.gouv.fr**

1. Rappelons que les enfants d'étrangers naissant en France sont étrangers. Dans leur très grande majorité, ils demandent la nationalité française de manière anticipée dès 13 ans ou à leur majorité. Ils sont alors Français par acquisition. La population étrangère rassemble ainsi les immigrés qui n'ont pas acquis la nationalité française et leurs enfants, qu'ils soient nés à l'étranger ou en France, et qui n'ont pas encore demandé la nationalité française.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, 13,7 % de la population étrangère proviennent d'Asie. Le nombre de ressortissants originaires d'Asie a augmenté de 18 % entre 1999 et 2007 passant de 411 000 à 485 000. Cette hausse s'explique en grande partie par la hausse du nombre d'étrangers en provenance de Chine: en effet, le nombre de Chinois résidant en France a crû de 158% et dépasse au 1<sup>er</sup> janvier 2007 les 72 000 individus. La population Turque a également augmenté au cours de cette période (+ 8,3 %) et compte en 2007, 223 000 individus.

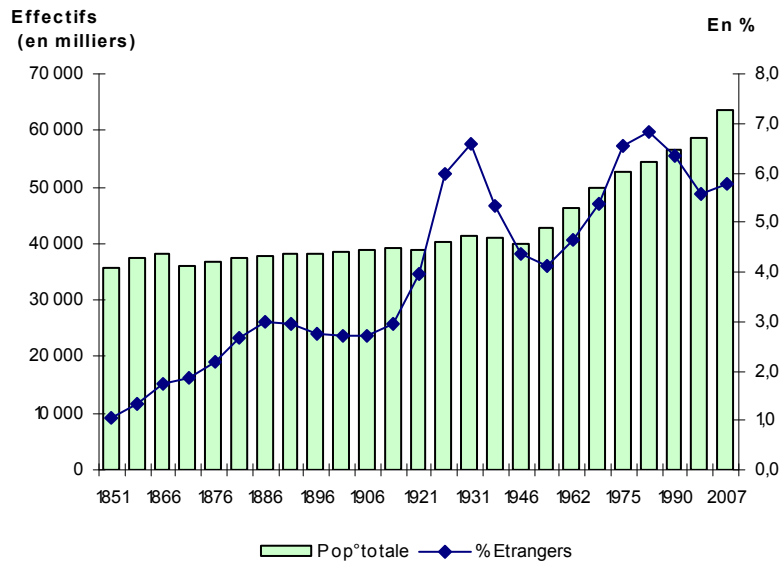
**Tableau n° 1 : Les étrangers selon leur nationalité en 1999 et 2007- France métropolitaine**

	1999 (en milliers)	2007 (en milliers)	Évolution (en %)	Part (en %) dans l'ensemble 2007
Nationalités d'Europe (y.c. la CEI)	1 347	1 441	7,0	40,4
UE à 25	1 219	1 245	2,1	34,9
<i>Espagnols</i>	160	131	-18,1	3,7
<i>Italiens</i>	201	175	-12,9	4,9
<i>Portugais</i>	555	491	-11,5	13,7
<i>Autres nationalités de l'UE à 25</i>	303	448	47,9	12,5
Autres nationalités d'Europe	128	185	44,5	5,2
Nationalités d'Afrique	1 418	1 527	8,0	41,8
Maghreb	1 135	1 071	-5,6	30,0
<i>Algériens</i>	475	475	0,0	13,3
<i>Marocains</i>	506	452	-10,7	12,7
<i>Tunisiens</i>	154	144	-6,5	4,0
Afrique subsaharienne	211	347	64,5	9,7
Autres nationalités d'Afrique	72	109	51,4	3,1
Nationalités d'Asie	411	485	18,0	13,6
Turcs	206	223	8,3	6,2
Sud-Est asiatique	63	42	-33,3	1,2
Autres nationalités d'Asie	142	220	54,9	6,2
Natio. d'Amérique et d'Océanie	84	118	40,5	3,3
Ensemble des étrangers	3 260	3 571	9,5	100,0

*Sources : INSEE, recensements de la population 1999 et 2007.*

La population étrangère est en moyenne plus jeune que la population française : 38,2 ans contre 39,2 ans. Cet écart est particulièrement prononcé chez les femmes (37,4 ans de moyenne d'âge pour les étrangères et 40,7 ans pour les Françaises). En 2007, 6,7 % des personnes ayant entre 20 et 30 ans sont étrangères (contre 6,2 % tous âges confondus). La pyramide des âges des étrangers (cf. Graphique 3) présente une particularité due à la possibilité qu'ont les mineurs nés en France de devenir Français par anticipation. Jusqu'à 13 ans, la proportion d'étrangers est très voisine de celle observée pour l'ensemble de la population. Ensuite, de 14 à 17 ans, la part des étrangers est de 3,2 %, très inférieure à la proportion tous âges confondus (6,2 %).

**Graphique 1 : Part (en %) des étrangers dans la population totale aux différents recensements de la population depuis 1851 - France métropolitaine**

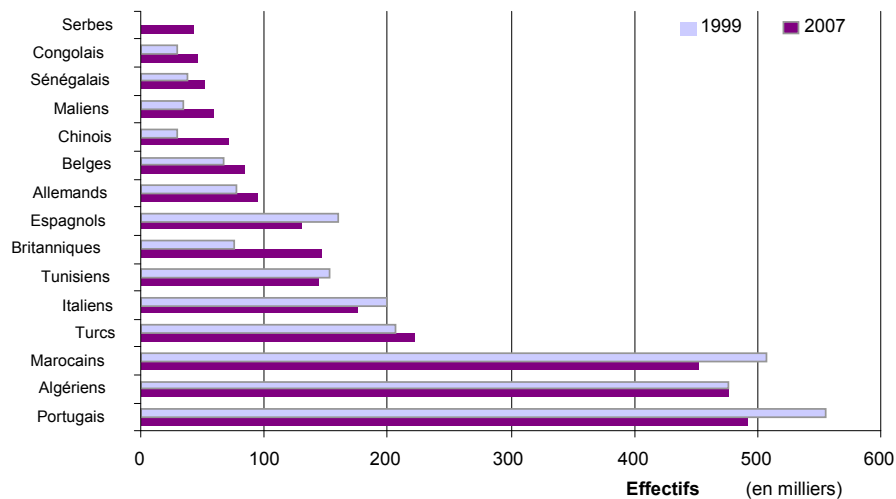


Source : INSEE.

Notes : (1) De 1851 à 1876, il s'agit de la population résidant en France au moment du recensement.

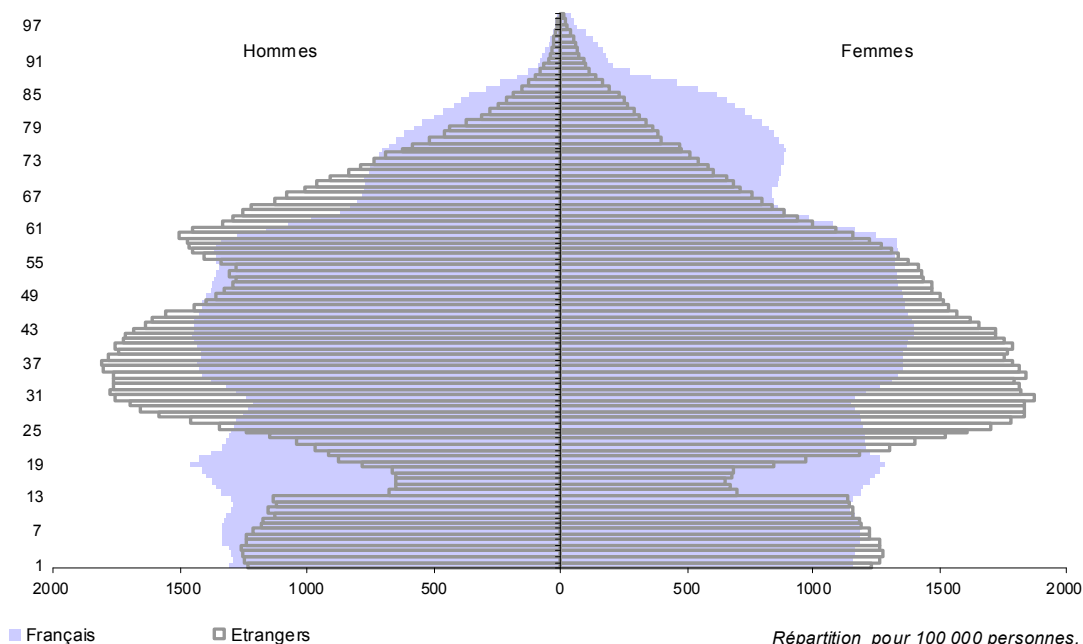
(2) De 1881 à 1936, il s'agit de la population présente en France au moment du recensement.

**Graphique 2 : Les étrangers selon leurs nationalités - France métropolitaine**



Sources : INSEE, recensements de la population 1999 et 2007.

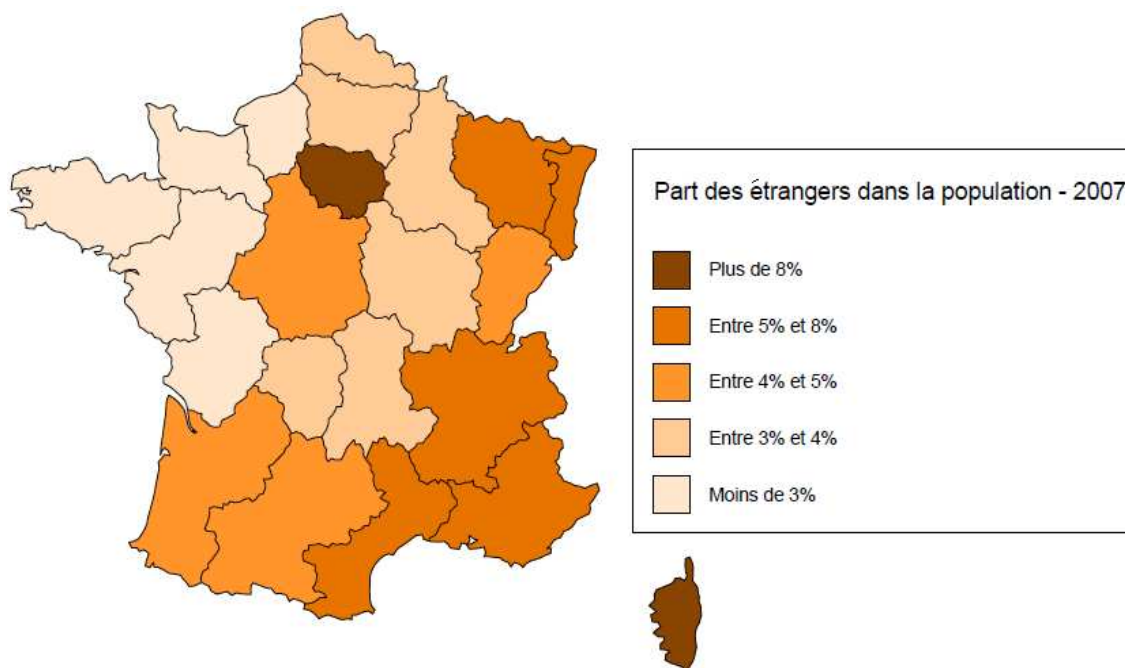
**Graphique 3 : Pyramide des âges de la population française et étrangère au 1er janvier 2007  
France métropolitaine**



Sources : INSEE, recensement de la population 2007.

En 2007, les trois régions Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte-d'Azur regroupent près de 60 % de la population étrangère en France métropolitaine (cf. Carte 1), l'Île de France accueillant à elle seule 40 % de la population étrangère. Un habitant d'Île-de-France sur huit est étranger (cf. Carte 1). La part des étrangers est également supérieure à la moyenne nationale en Corse (de l'ordre de 8 %). À l'opposé, les étrangers sont peu présents dans l'ouest de la France. En Bretagne, en Basse-Normandie et dans les Pays de la Loire, ils forment moins de 2 % de la population.

**Carte 1 : Part (en %) des étrangers dans la population en 2007 par région de la France métropolitaine**



Sources : INSEE, recensement de la population 2007.

## Encadré n° 1

Le recensement de la population offre la mesure la plus fiable de la population étrangère résidant en France. Jusqu'en 1999, le recensement de la population était réalisé de manière exhaustive, tous les six à neuf ans. Depuis 2004, il est organisé par enquêtes annuelles concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Deux protocoles d'enquêtes ont été mis au point selon la taille des communes :

- Les communes de moins de 10 000 habitants sont désormais recensées une fois tous les cinq ans par roulement. À cet effet, elles ont été réparties en cinq groupes, selon des règles précises qui assurent la même représentativité statistique à chaque groupe. Chaque année, l'enquête de recensement porte sur la totalité de la population et des logements des communes du groupe concerné. Au bout de cinq ans, l'ensemble de la population des communes de moins de 10 000 habitants est recensé. Entre chaque enquête de recensement, la population de la commune est réactualisée à partir de données extérieures (Fichier de la taxe d'habitation...).

- Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, un échantillon des logements regroupant environ 8 % de la population est recensé chaque année. Au bout de cinq ans, 40 % environ des habitants de chaque commune sont recensés.

Ce n'est donc qu'à l'issue de la campagne de recensement de 2008 que l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus ont été pris en compte dans le nouveau recensement, dont les premiers résultats annuels sont datés au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Depuis fin 2008, le recensement fournit, chaque année, des résultats à partir des informations collectées lors des cinq dernières enquêtes annuelles.

## Plus de familles, plus d'enfants et moins de personnes isolées

En 2007, la France compte près de 27 millions de ménages ordinaires dont 1,9 million de ménages étrangers<sup>2</sup>.

**Tableau 2 : Répartition des ménages étrangers par nationalité de la personne de référence**

Nationalité	Effectif	%
<b>Europe</b>	<b>829 707</b>	<b>44%</b>
<i>Union Européenne à 25</i>	782 457	41%
<i>dont Portugal</i>	266 691	14%
<i>dont Italie</i>	122 980	7%
<i>dont Espagne</i>	85 971	5%
<i>Hors Union Européenne</i>	47 250	2%
<i>dont Ex-Yougoslavie</i>	24 302	1%
<b>Afrique</b>	<b>740 507</b>	<b>39%</b>
<i>Maghreb</i>	547 661	29%
<i>Algérie</i>	257 940	14%
<i>Maroc</i>	215 489	11%
<i>Tunisie</i>	74 232	4%
<i>Autres pays d'Afrique</i>	196 874	10%
<i>dont Mali</i>	19 184	1%
<i>dont Sénégal</i>	22 620	1%
<b>Asie</b>	<b>218 111</b>	<b>12%</b>
<i>dont Turquie</i>	89 358	5%
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>98 904</b>	<b>5%</b>
<b>Ensemble des ménages étrangers</b>	<b>1 891 256</b>	<b>100%</b>

Source : Recensement de la population – 2007

La structure des ménages étrangers est assez proche dans son ensemble de celle des ménages français. Lorsque l'on étudie cette structure suivant l'origine des ménages étrangers, on observe des différences significatives. Ainsi, la part des ménages constitués d'un couple sans enfant s'élève à 33 % chez les étrangers originaires d'Europe alors qu'elle n'est que de 18% chez les étrangers originaires d'Afrique et de 27 % chez les ménages français.

Les étrangers originaires d'Afrique vivent moins souvent seuls que les Français. 34% des ménages ordinaires français sont des ménages constitués d'une seule personne contre 21 % des ménages étrangers. On trouve parmi la population étrangère davantage de ménages comprenant un couple : 67 % contre 55 % pour les ménages français.

7 % des ménages étrangers d'origine africaine sont des ménages constitués d'une femme habitant seule. Ce taux est très inférieur à celui constaté pour les étrangers originaires d'Europe (12 %) et pour les ménages français (20 %).

2. Un ménage ordinaire est constitué de l'ensemble des occupants d'une unité d'habitation privée occupée à titre de résidence principale, un ménage ordinaire étranger étant un ménage ordinaire dont la personne de référence de la famille principale ou son conjoint est étranger.

Tableau 3 : Structure des ménages ordinaires étrangers en France

Nationalité	Ménages d'un homme seul	Ménages d'une femme seule	Familles principales monoparentales	Familles principales comprenant un couple sans enfant	Familles principales comprenant un couple avec enfants	Autres ménages	Effectif
<b>Europe</b>	10%	12%	6%	33%	37%	3%	829 707
<b>Union Européenne à 25</b>	10%	12%	6%	33%	37%	3%	782 457
dont Portugal	7%	7%	7%	29%	49%	2%	266 691
dont Italie	12%	16%	6%	37%	27%	2%	122 980
dont Espagne	11%	16%	6%	33%	30%	3%	85 971
<b>Hors Union Européenne</b>	10%	11%	9%	29%	39%	3%	47 250
dont Ex-Yougoslavie	10%	9%	9%	28%	41%	3%	24 302
<b>Afrique</b>	14%	7%	12%	18%	46%	4%	744 535
<b>Maghreb</b>	14%	6%	10%	19%	48%	3%	547 661
dont Algérie	14%	6%	12%	19%	46%	2%	257 940
dont Maroc	12%	6%	10%	18%	50%	3%	215 489
dont Tunisie	16%	5%	8%	18%	50%	4%	74 232
<b>Autres pays d'Afrique</b>	14%	8%	17%	16%	41%	5%	196 874
dont Mali	13%	4%	15%	10%	53%	6%	19 184
dont Sénégal	16%	8%	12%	16%	42%	6%	22 620
<b>Asie</b>	10%	8%	6%	22%	50%	4%	218 111
dont Turquie	6%	3%	6%	19%	63%	2%	89 358
<b>Amérique, Océanie</b>	11%	10%	15%	23%	35%	6%	98 904
<b>Ensemble des ménages étrangers</b>	11%	9%	9%	25%	42%	3%	1 891 256
<b>Ensemble des ménages français</b>	14%	20%	9%	27%	28%	3%	25 095 362

Source : Recensement de la population - 2007

Lecture : 10% des ménages étrangers originaires d'Europe sont constitués d'un homme seul

Par ailleurs, la part des ménages étrangers africains constitués d'une famille monoparentale est proche de la moyenne française (autour de 9 %), mais s'avère nettement plus importante dans les populations originaires de certains pays d'Afrique subsaharienne (Mali, Sénégal) pour lesquelles elles se situent entre 12 % et 15 %.

Ajoutons que dans ces familles monoparentales, le parent est dans l'immense majorité des cas la mère : en effet, quelque soit l'origine considérée, 76 % des familles monoparentales sont des familles constituées d'une mère et de son enfant. Ce taux reste inférieur à celui de la population française (85 %).

### La population étrangère vivant hors ménages ordinaires

Certaines personnes ne sont pas considérées comme vivant en ménage ordinaire. On parle alors de population vivant hors ménage ordinaire. Cette population recouvre les personnes vivant en communauté<sup>3</sup>, celles résidant dans une habitation mobile et les sans abris.

En 2007, 131 000 étrangers vivent hors ménages ordinaires soit 3,6 % de la population étrangère. Ce qui représente une part nettement plus importante que pour l'ensemble de la population (2,3 %).

La population étrangère vivant hors ménage est majoritairement d'origine africaine : les étrangers en provenance d'Afrique constituent 66 % des étrangers vivant hors ménage alors qu'ils ne représentent que 40 % de la population étrangère vivant en ménage ordinaire. Plus d'un tiers des Maliens vivent dans ces types de structure.

La majeure partie des étrangers vivant hors ménage (66 %) résident dans des centres de moyen ou long séjour, catégorie qui comprend les foyers de travailleurs migrants. 18,5 % résident dans des cités universitaires et peuvent donc être considérés comme des étudiants. Les 15 % restant se répartissent entre les casernes, les communautés religieuses, les établissements de court séjour, les habitations mobiles et les autres catégories de communauté.

3. Une communauté est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun. Les différents types de communauté que l'on peut retrouver sont les suivants : Cités universitaires, centres de court, moyen et long séjour, prisons, casernes, communautés religieuses... La population des personnes vivant dans des habitations mobiles comprend les personnes habitant dans des caravanes ou des mobil home, les marinières et les personnes vivant sur des péniches.

Tableau 4 : Population des étrangers vivant hors ménage en 2007 par origine

Nationalité	Total	Répartition par origine	Part de la population vivant hors ménage
<i>Europe</i>	31 286	24%	2,2%
<i>Union Européenne à 25</i>	26 405	20%	2,0%
<i>dont Portugal</i>	3 186	2%	0,6%
<i>dont Italie</i>	4 390	3%	2,5%
<i>dont Espagne</i>	4 756	4%	3,6%
<i>Hors Union Européenne</i>	4 881	4%	4,7%
<i>dont Ex-Yougoslavie</i>	4 039	3%	7,0%
<i>Afrique</i>	85 730	66%	5,7%
<i>Maghreb</i>	54 621	42%	5,1%
<i>dont Algérie</i>	30 082	23%	6,3%
<i>dont Maroc</i>	16 874	13%	3,7%
<i>dont Tunisie</i>	7 664	6%	5,3%
<i>Autres pays d'Afrique</i>	31 109	24%	7,0%
<i>dont Mali</i>	13 047	10%	22,0%
<i>dont Sénégal</i>	7 384	6%	14,7%
<i>Asie</i>	9 575	7%	2,0%
<i>dont Turquie</i>	2 331	2%	1,1%
<i>Amérique, Océanie</i>	4 065	3%	1,8%
<b>Population étrangère hors ménage</b>	<b>130 657</b>	<b>100%</b>	<b>3,6%</b>

Source : Recensement de la population – 2007

Tableau 5 : Population des étrangers vivant hors ménage en 2007 selon le mode d'habitation

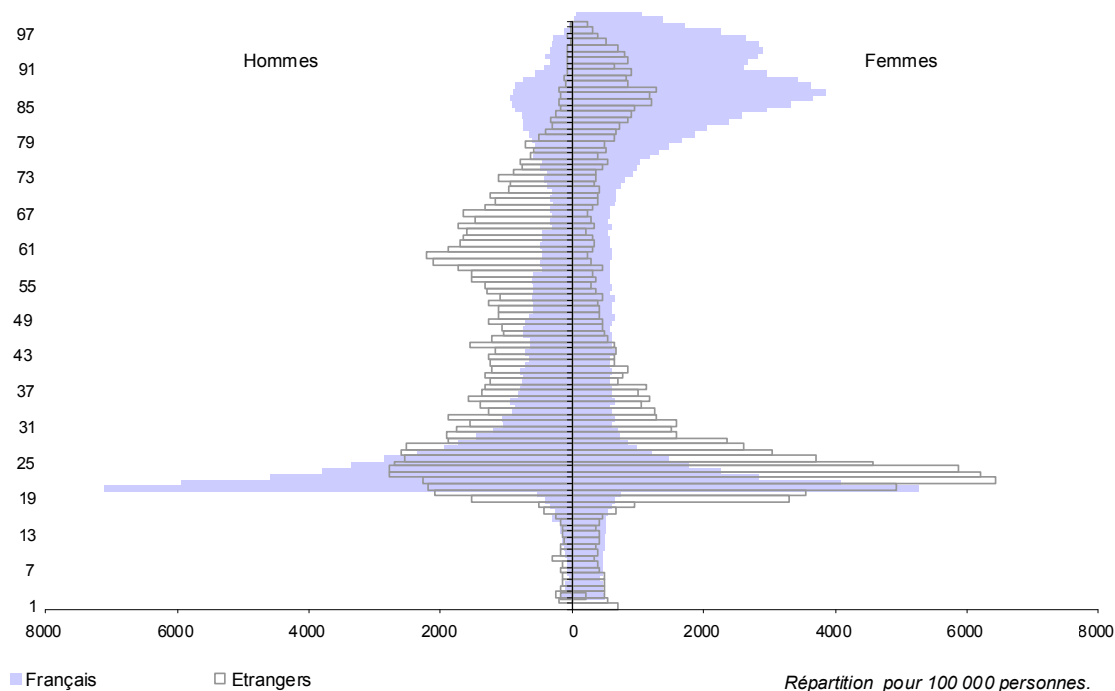
Nationalité	Total	Caserne	Communauté religieuse	Etablissement social de court séjour	Foyer étudiant	Habitation mobile	Service de moyen ou long séjour	Autre catégories de communauté
<i>Europe</i>	31 286	1%	7%	2%	21%	6%	49%	13%
<i>Union Européenne à 25</i>	26 405	2%	9%	1%	24%	7%	46%	13%
<i>dont Portugal</i>	3 186	1%	2%	1%	11%	5%	65%	14%
<i>dont Italie</i>	4 390	0%	8%	0%	15%	2%	69%	6%
<i>dont Espagne</i>	4 756	0%	10%	0%	25%	2%	55%	7%
<i>Hors Union Européenne</i>	4 881	1%	0%	3%	9%	3%	69%	14%
<i>dont Ex-Yougoslavie</i>	4 039	1%	0%	4%	3%	4%	73%	15%
<i>Afrique</i>	85 730	0%	1%	1%	13%	0%	76%	8%
<i>Maghreb</i>	54 621	0%	0%	1%	13%	0%	76%	9%
<i>dont Algérie</i>	30 082	0%	0%	1%	7%	0%	84%	7%
<i>dont Maroc</i>	16 874	0%	0%	1%	23%	1%	64%	11%
<i>dont Tunisie</i>	7 664	0%	0%	1%	16%	0%	72%	10%
<i>Autres pays d'Afrique</i>	31 109	1%	2%	1%	13%	0%	77%	6%
<i>dont Mali</i>	13 047	0%	0%	0%	1%	0%	96%	2%
<i>dont Sénégal</i>	7 384	0%	1%	0%	17%	0%	77%	5%
<i>Asie</i>	9 575	1%	5%	1%	46%	1%	38%	9%
<i>dont Turquie</i>	2 331	1%	0%	2%	11%	2%	67%	18%
<i>Amérique, Océanie</i>	4 065	3%	12%	0%	39%	2%	28%	15%
<b>Population étrangère hors ménage</b>	<b>130 657</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>	<b>18%</b>	<b>2%</b>	<b>66%</b>	<b>9%</b>
<b>Population française hors ménage</b>	<b>1 358 398</b>	<b>5%</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>	<b>19%</b>	<b>8%</b>	<b>60%</b>	<b>5%</b>

Source : Recensement de la population – 2007

En croisant le type de communauté et l'origine des étrangers vivant hors ménage, on observe que la part des étudiants chez les étrangers originaires d'Asie est très importante (38 %). Ce fait coïncide avec la part élevée d'individus ayant entre 20 et 29 ans au sein de la même population (47 %).

On observe par ailleurs que la structure par âge des étrangers vivant hors ménage varie suivant le sexe : 45 % des femmes étrangères vivant hors ménage ont entre 20 et 29 ans et 15 % ont plus de 80 ans. La répartition des hommes par âge est plus homogène puisque seulement 25 % se situent dans la tranche 20-29 ans et 3 % sont âgés de plus de 80 ans (cf. Graphique 4).

**Graphique 4 : Pyramide des âges de la population française et étrangère vivant hors ménage au 1er janvier 2007**



Sources : INSEE, recensement de la population 2007

La pyramide des âges des étrangers vivant en communautés est ainsi bien différente de celle des Français. La pyramide des âges des Français présente deux pointes importantes, pour les femmes et les hommes de 19 à 25 ans, et une pointe moins importante pour les femmes âgées. La pyramide des âges des étrangers ne présente véritablement qu'une seule pointe pour les femmes entre 19 et 25 ans.

## Encadré n° 2

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage.
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Lorsque le ménage comporte au moins une famille (et donc une famille principale), elle décrit le ménage en fonction du type de cette famille principale (famille monoparentale ou comprenant un couple). Elle ne tient pas compte, dans ce cas, de l'existence éventuelle d'autres personnes dans le ménage, "isolés" ou personnes appartenant à une famille secondaire (qui peut être soit un couple si la famille principale comprend un couple, soit une famille monoparentale).

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales  
et de l'immigration  
Secrétariat Général à l'immigration et à l'intégration  
101, rue de Grenelle 75323 Paris cedex 07  
Tel : (33) 1.77.72.61.81 Fax : (33) 1.77.72.62.55

**Directeur de publication : Jean-Patrick Bernard**  
**Rédacteur en chef : Nicole Cadelnel**  
**Maquette : Evelyne Coirier**

## Infos migrations

n° 20 – février 2011

**La population étrangère en 2007**